



## Conseil de sécurité

Distr. générale  
8 octobre 2021  
Français  
Original : anglais

---

### **Lettre datée du 8 octobre 2021, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent de l'Arabie saoudite auprès de l'Organisation des Nations Unies**

D'ordre de mon gouvernement, je vous écris à nouveau au sujet des attaques que les milices terroristes houthises soutenues par l'Iran continuent de commettre contre le Royaume d'Arabie saoudite.

Ainsi, récemment, une tentative d'attaque a été perpétrée contre l'aéroport international d'Abha avec un drone portant une bombe, qui a été interceptée mais qui a blessé quatre employés de l'aéroport et brisé plusieurs vitres. Le ciblage d'infrastructures civiles et la mise en danger de civils innocents sont des crimes de guerre odieux, et il est impératif d'amener les milices houthises à répondre de leurs actes, conformément au droit international humanitaire. L'Arabie saoudite prend toutes les mesures nécessaires pour préserver son territoire ainsi que la sécurité de ses citoyens et de ses résidents, conformément aux obligations que lui impose le droit international.

Le fait que la communauté internationale, et en particulier le Conseil de sécurité, persiste à ne pas prendre de mesures fermes et adaptées à l'égard de ces milices équivaut à envoyer aux houthises un message pernicieux qui les encourage à continuer de déstabiliser la sécurité régionale et la paix internationale. Nous demandons instamment au Conseil de sécurité d'assumer ses responsabilités et de faire en sorte que les milices houthises cessent de menacer la paix et la sécurité internationales et répondent de leurs actes.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

Le Représentant permanent  
(Signé) Abdallah Y. Al-Mouallimi

